



www.reseاونomade.be

**Compte-rendu Lecture : Simon, Emmanuelle, et al. –
"Introduction: La fabrique des savoirs expérientiels:
généalogie de la notion, jalons définitionnels et descriptions en
situation." (2019): 11-48.**

Dans l'ouvrage **Les savoirs expérientiels en santé**
Fondements épistémologiques et enjeux identitaires, dirigé par
Emmanuelle Simon, Sophie Arborio, Arnaud Halloy, Fabienne
Hejoaka (2019)

[Chapitre introductif](#) de l'ouvrage collectif [« Les savoirs expérientiels en santé. Fondements épistémologiques et enjeux identitaires »](#)¹, cet article trace un historique empirique et théorique de la notion de « savoirs expérientiels ». Il offre ensuite de clarifier la distinction entre une série de concepts proches tels que vécu, expérience, savoir et connaissance.

Nous vous proposons un résumé synthétique, qui remplace pas une lecture de l'article, mais qui donne déjà quelques éléments de réflexions empiriques et historiques au sujet de la notion.

Historique

Historiquement, l'article nous apprend que la première utilisation du terme « expérientiel » remonte aux années 1970 et au courant du experiential learning (apprentissage expérientiel), un courant pédagogique alternatif issu du

philosophe pragmatique américain John Dewey. Opposée à la posture passive de l'apprenant, majoritaire dans l'approche pédagogique de l'époque, et défendant les valeurs humanistes face à la société de consommation et la montée de l'individualisme, cette pédagogie alternative entend rapporter l'éducation à l'environnement de l'apprenant et l'expérience qui résulte de l'interaction entre l'apprenant et son environnement. En francophonie, le terme apparaît pour la première fois en 1969, dans la traduction française d'un ouvrage américain pionnier de l'anti-psychiatrie (Ronald David Laing « The Politics of Experience »), mais on peut également le relier à un contre-courant pédagogique initié par les travaux de Henri Desroche prônant la « recherche-action » pour construire ses propres savoirs dans la collaboration. Le terme ne prend toutefois en France que vers 1980 (notamment grâce au militantisme de ATD quart-monde) et la

¹ Emmanuelle Simon, Arnaud Halloy, Fabienne Hejoaka, Sophie Arborio. Introduction : La fabrique des savoirs expérientiels : généalogie de la notion, jalons définitionnels et descriptions en situation. Emmanuelle Simon; Sophie Arborio; Arnaud Halloy; Fabienne Hejoaka. Les savoirs expérientiels en santé. Fondements épistémologiques et

enjeux identitaires, 40, Presses universitaires de Lorraine, pp.11-48, 2019, Les savoirs expérientiels en santé. Fondements épistémologiques et enjeux identitaires, 978-2-8143-0564-9. (halshs-02862462)



www.reseاونomade.be

reconnaissance de la valeur des savoirs issus de l'expérience est légalement entérinée en 2002 dans la loi française de modernisation sociale du 17/01/2002, qui structure officiellement la validation des acquis de l'expérience (VAE).

En santé, c'est à Thomasina Borkman que l'on doit les premiers travaux, qui, repris par ailleurs par Vololona Rabeharisoa et Madeleine Akrich (2012), distingue l'expérience, le savoir expérientiel et l'expertise expérientielle. Pour le dire rapidement, l'expérience s'apparente au fait de vivre une situation, le savoir expérientiel au recul réflexif au sujet de cette expérience et l'expertise expérientielle est quant à elle définie comme l'application professionnelle et pratique des savoirs

expérientiels. Les savoirs expérientiels sont définis comme des savoirs issus de l'expérience avec un phénomène, par opposition aux savoirs théoriques, élaborés par la discussion rationnelle, l'observation détachée, ou la réflexion sur des informations prodiguées par autrui. Ils ont comme avantage d'assurer une conformité entre le savoir et l'expérience empirique. Depuis les années 2000, les publications se multiplient au sujet des savoirs expérientiels, comme l'illustre la longue liste d'articles cités par le texte, au sujet de la reconnaissance biomédicale des savoirs expérientiels, de la participation des patient-e-s experts aux formations pédagogiques et de l'usage des savoirs expérientiels. Il faut tout de même souligner un criant manque d'articles traitant des dimensions méthodologiques et épistémologiques de ces savoirs, leur production restant souvent dans une « boîte noire » difficilement sondable (une boîte noire que l'ouvrage introduit par cet article résumé entend ouvrir).

La « carrière sociale de la notion » de savoir expérientiel est ensuite liée à deux éléments contextuels : les mouvements de patient-e-s et la démocratie sanitaire, associée à des nouvelles figures de patient-e-s.

En ce qui concerne les mouvements de patient-e-s, la notion évolue de fait en fonction des diverses contre-cultures sanitaires, depuis les recovery circles (initialement issu du groupe d'auto-support issu des alcooliques anonymes, en 1935 aux Etats-Unis ; et premier terreau des concepts de rétablissement (recovery), d'auto-soutien (auto-support) et de désinstitutionnalisation de la psychiatrie) aux mouvements anti-psychiatriques des années 1960

et à leurs conséquences sur ce qui allait devenir le « modèle social du handicap », ou aux révoltes liées à l'épidémie de sida des années 1980. Dans le cas du sida, les révoltes sociales précédaient les connaissances médicales et ont joué un important rôle dans le développement de traitements. On peut mentionner également les programmes mis en place par Kate Lorig au sujet de maladies chroniques ou le programme d'éducation thérapeutique mis en place par le Dr Assal et son équipe au sujet du diabète comme des lieux précurseurs de la reconnaissance des savoirs expérientiels des personnes concernées. En France, un lieu comme l'Université des patient-e-s, créée en 2010, consacre cette reconnaissance par la possibilité pour les patient-e-s passé-e-s par la formation de dispenser ensuite des formations. Il faut aussi mentionner le nouveau rôle qu'Internet joue à cet égard, en multipliant les possibilités de partage de ces savoirs spécifiques.

Les auteur-e-s font de plus l'hypothèse que le succès

2



www.reseاونomade.be

du terme est liée à son rapport à deux figures contemporaines de patient-e dans un contexte de démocratisation sanitaire : le patient expert et le patient pair. Ces deux fonctions utilisent les savoirs spécifiques des personnes ayant vécu (ou vivant) une expérience de maladie. Les patient-e-s experts varient en fonction de leur de statuts (bénévole, salariat ...), des modalités d'actions réalisées (médiation, plaidoyer, recherche, accompagnement, formation,) ou encore du cadre institutionnel. Ils et elles émanent tou-te-s d'une figure développée à nouveau aux Etats-Unis par Kate Lorig (premier programme d'autogestion de maladie chronique). La figure de patient pair émane quant à elle du self-help, et est davantage liée à l'entraide entre des personnes ayant vécu une souffrance similaire (somatique ou psychique).

Là aussi, les formes sont variées : entraide, soutien, aide, conseil, mentorat, tutorat, accompagnement, coaching ... mais le dénominateur commun est « une relation individuelle de pair à pair, se reconnaissant réciproquement comme pair », des « relations interindividuelles et/ou groupales (...) pour faire face à des problèmes de la vie quotidienne ; de perfectionner l'individu, d'améliorer le monde social et naturel dans lequel il vit » (Gardien, 2017 : 26-27 in Hejoaka, Halloy, Simon, Arborio, 2019 : 23). La pair aide est originaire des mouvement d'entraides, qui se structure progressivement en Communes, Société Fraternelle et autre communautés professionnelles. Progressivement des mouvements d'auto-gestion et d'entraides se développent, comme le montre le cas français de Jean-Baptiste Pussin (1793), ancien patient psychiatrique devenu lui-même surveillant, ou les cas américains des alcooliques anonymes (1930). Lors de l'épidémie de sida des années 1980-1990,

les pair aidant-e-s sont utilisés comme conseillers pré-et post-test de dépistage. En contribuant, ils ont joué un rôle dans la déstigmatisation de la maladie.

Dans un contrepied argumentatif, les auteur-e-s présentent plusieurs dimensions critiques à la démocratie sanitaire : son rapport avec la nécessité des Etats de relégitimer leurs décisions sanitaires et de se sortir d'une crise démocratique. Les reconnaissances des savoirs expérientiels prennent alors plusieurs voies légales en France (charte du patient hospitalisé, 1970 ; loi du 4 mars, 2002, relative au droit des malades; arrêté janvier 2006 (représentations des patient-e-s en hôpital) ou encore la loi Hôpital, patient, santé, territoire balisant l'éducation thérapeutique ; entre autres ...). Cela amène à considérer également la

potentielle sur-formalisation de ces savoirs autrefois alternatifs et marginaux ; ou l'adéquation de ces nouvelles figures contemporaines avec une nouvelle figure de « bon patient », respectant les nouvelles normes sanitaires (autonomie, participation, ...), et la nouvelle « novlangue de la démocratie sanitaire » (ibid. : 24).

Redéfinir la notion de « savoir expérientiel » à partir de définitions de vécu, expérience et savoirs, passer de l'un à l'autre ?

L'article présente quatre définitions de la notion d'expérience. Elle peut être tour à tour définie comme une exposition à un événement, un temps dédié à l'apprentissage, un moment saillant par rapport au quotidien, ou une connaissance acquise face à la rencontre d'un événement particulier. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une expérience transformatrice par opposition à une accumulation de connaissance. Distinction est aussi faite entre deux conceptions parfois confondues de l'expérience : ce que l'on peut qualifier de « vécu »,

3



www.reseاونomade.be

les connaissances sensibles liées à l'expérience, et le caractère saillant de l'expérience par rapport au quotidien non questionné.

Le texte entreprend ensuite de distinguer la croyance, du savoir et de la connaissance. Rappelant l'opposition dans le sens commun entre savoir (dit objectif, débarrassé de la subjectivité) et croyance (dit empreint d'un « imaginaire individuel et culturel »), il s'attache ensuite à définir la croyance sur un même continuum que le savoir, en tant que degrés différents de l'engagement subjectif dans l'affirmation qu'une chose est objectivement vraie ou réelle. Cela a comme conséquence qu'il importe de prendre au sérieux « les vérités de ceux que nous étudions » à condition de « décrire précisément les conditions et modalités de leur construction individuelle et sociale »².

Une autre distinction traitée dans le texte est celle entre savoir (comme vérité figée, théorique, décontextualisée, dépersonnalisée, ...) et connaissance (étudiée pour leur utilité comme solution à un problème dans une situation particulière). Le savoir serait alors le résultat d'un processus de connaissance. On peut savoir quelque chose à un sujet, mais en faire la connaissance implique davantage (ou autrement). Le vécu, c'est faire connaissance, et il est possible de le faire collectivement (cfr les mouvements cités ci-dessus).

Cette distinction amène les auteur·e·s à poser deux questions : comment transmettre des connaissances, comment apprendre des savoirs ? Ils et elles lient ces interrogations à la nécessité de créer des situations d'apprentissages en déplaçant la focale de l'individu aux « situations

de partage d'expériences individuelles » ; et à la nécessité de penser comment les savoirs sont appropriés personnellement, comment ils s'incarnent en connaissances situationnelles. Comment alors passer de l'expérience au savoir d'après cet article ? En considérant les savoirs expérientiels comme

- 1) Continuum dynamique de connaissances composites issues d'une multitudes de situations et d'expériences vécues
- 2) Processus de transformation de ces connaissances composites allant du vécu aux savoirs et des savoirs au vécu

Un double mouvement de transformation de épistémique propre aux savoirs expérientiels se dégage.

Le premier débute par l'engagement corporel et sensoriel d'une situation. Il n'est pas encore nécessaire de le verbaliser, mais la répétition peut faire émerger chez l'individu une connaissance (exemple : reconnaître en soi les signes avant-coureur d'une crise). Une fois cette connaissance partagée (le texte indique « mise en mot » mais nous gageons qu'un partage non textuel est imaginable), elle peut se dégager d'une situation et être collectivisée. Elle devient alors un savoirs expérientiel, qui peuvent être institutionnalisés et formalisés en dehors de l'expérience initiale. Si leur reconnaissance se fait et qu'ils se révèlent utiles à d'autres personnes, l'on peut parler d'expertise expérientielle.

Le second mouvement est inverse. Les savoirs expérientiels transmis par des pair·e·s vont pouvoir être appliqués et appropriés par des individus dans des situations variées.

² C'est par ailleurs, ce qu'a réalisé Bruno Latour dans « la vie de laboratoire » en étudiant la construction sociale d'un fait scientifique.



www.reseاونomade.be

En guise de conclusion, l'article – en plus de présenter le reste de l'ouvrage- insiste sur la nécessité de produire des données ethnographiques, c'est-à-dire descriptives des activités, au sujet des processus de création des savoirs expérientiel. Il relève également la nécessité de prendre en compte les conflits de valeurs dans ces processus, et de privilégier l'activité collective plutôt que le travail individuel, en s'intéressant aux environnements productifs de connaissances et aux dispositifs mis en place. Le reste du livre s'inscrit dans ce fil rouge, et j'espère que ce billet vous aura donné l'envie de poursuivre sa lecture.

Conclusion : des repères dans le brouillard ?

Si cet article, et son résumé, présentent une définition des savoirs expérientiels parmi d'autres, il a le mérite de nous outiller théoriquement pour se repérer dans le champ parfois flou du vécu, et pour en comprendre l'histoire.

Souvent mobilisés, les termes « expérientiels » et « du vécu », sont parfois associés à un brouillard sémantique que l'analyse et l'histoire proposés par cet article contribuent à dissiper. C'est pourquoi il nous a semblé pertinent de le synthétiser comme ressource proposée par le Réseau Nomade.

Pour commander et lire la suite de l'ouvrage, c'est par [ici](#) ! Pour lire le chapitre en entier, en libre accès, c'est par [ici](#) !